



## ÉLECTIONS PROVINCIALES

### **Quatre candidats interpellés sur des enjeux environnementaux prioritaires pour Chaudière-Appalaches**

**Lévis, le mardi 20 septembre 2022.** Dans le cadre de la présente élection provinciale, des organismes environnementaux de Chaudière-Appalaches s'unissent pour mettre de l'avant les enjeux environnementaux de la région. Lors d'un panel, quatre des cinq principaux partis ont délégué des représentants. Les quatre candidats présents ont eu à se prononcer sur deux enjeux prioritaires pour la région, soit l'adaptation aux changements climatiques et la protection de la biodiversité. Plus de 25 personnes, principalement des membres et partenaires des organismes, étaient présentes à l'événement qui s'est déroulé à Lévis, le 19 septembre dernier.

Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE), le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF), le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC), l'Organisme des bassins versants de la Côte-du-Sud et le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) ont souligné aux candidats que les changements climatiques affectent de plus en plus les citoyens et les différents acteurs de la région de Chaudière-Appalaches, et que ces effets ne feront que s'accroître.

Parmi les dérèglements climatiques que l'on observe depuis quelques années, on dénote une augmentation des épisodes de sécheresse pouvant affecter à la fois l'approvisionnement en eau potable des municipalités et la production agricole, de même qu'une croissance des épisodes de fortes pluies et d'inondations.

Chaudière-Appalaches doit également prioriser la conservation de la biodiversité, avec seulement 1,9 % de son territoire continental en aire protégée. Dans ce contexte, les organismes ont rappelé que la bande riveraine joue non seulement un rôle de protection pour la qualité de nos cours d'eau, mais constitue également des corridors de biodiversité importants pour la région.

Les quatre candidats ayant participé au panel sont Michel Tardif du Parti conservateur du Québec, Richard Garon du Parti libéral du Québec, Pierre-Gilles Morel du Parti Québécois et Valérie Cayouette-Guilloteau de Québec solidaire. Les candidats ont eu l'occasion de présenter les mesures que leurs partis respectifs comptent mettre en place pour répondre à ces enjeux

prioritaires, non seulement pour l'environnement, mais aussi pour le bien-être, la santé et la sécurité des citoyens de la région.

– 30 –

#### **Pour informations**

Véronique Dumouchel, directrice générale, CBE  
418-943-4052  
[direction@cbetchemin.qc.ca](mailto:direction@cbetchemin.qc.ca)

Josée Breton, directrice générale, CRECA  
581 745-9865  
[josee.breton@creca.qc.ca](mailto:josee.breton@creca.qc.ca)

#### **À propos du Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)**

Le COGESAF a pour mission de réaliser la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant dans la zone de gestion intégrée de l'eau Saint-François.

#### **À propos du Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC)**

Le Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour est un organisme sans but lucratif ayant pour mandat de mettre en place la gestion intégrée de l'eau sur le territoire des bassins versants de la zone Bécancour.

#### **À propos du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)**

Depuis 1991, le CRECA est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de favoriser la concertation, la collaboration et le partage d'expertise en environnement en Chaudière-Appalaches. Le CRECA fait partie du réseau national des conseils régionaux en environnement.

Pour en savoir en plus : [www.creca.qc.ca](http://www.creca.qc.ca)

#### **À propos du Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)**

Le CBE est l'un des 40 organismes de bassin versant du Québec ayant comme mandat principal de permettre aux acteurs environnementaux, économiques et sociaux de développer un consensus régional sur les moyens d'assurer la pérennité des activités et des ressources liées à l'eau du bassin versant de la rivière Etchemin.

#### **À propos de l'OBV Côte-du-Sud**

L'OBV Côte du sud a pour mission l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des lacs, ainsi que la protection, la mise en valeur et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains de son territoire, composé de nombreux bassins versants. Ce sont la concertation et l'implication des acteurs du milieu qui forment le cœur de la mission. Le tout conduit à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant.